

Les associés, les collaborateurs et le personnel de l'Etude
MENTHA AVOCATS

ont le profond regret de faire part du décès de

Maître Jacques MENTHA

Fondateur de l'Etude

Ancien Bâtonnier

Sa droiture, sa passion et son dévouement pour la profession d'avocat
resteront en nos mémoires et en exemple.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.